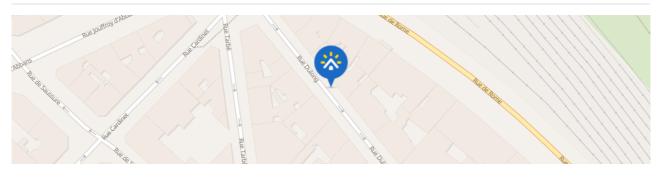
Certificat de Luminosité



Appartement - 1er étage







Séjour - 35 m²

Pièce principale



Luminosité naturelle



Moyenne sur l'année
Moyenne locale : 08h55

Ensoleillement direct



Moyenne sur l'année
Moyenne locale : 03h10

Horaires de luminosité et d'ensoleillement









Définitions

La luminosité naturelle indique le nombre d'heures où la pièce est suffisamment lumineuse sans besoin de lumière artificielle. Nous considérons que cela correspond à une luminosité supérieure à 200 lux.

L'ensoleillement direct indique le nombre d'heures potentiel où les rayons du soleil pénètrent dans la pièce, sous réserve qu'il fasse beau.

Les valeurs indiquées sont calculées via un algorithme, audité par le CSTB, qui prend en compte les paramètres suivants :





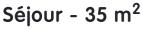




Ce certificat est donné à titre indicatif et n'est pas contractuel.

Certificat de Luminosité





1er étage





Hiver

Luminosité naturelle

Par jour, supérieure à 200 lux



Horaires de luminosité



Ensoleillement direct

Par jour, sous réserve de beau temps

Printemps 20h



Automne

Eté